

CAS D'EXPÉRIENCE

Haïti

Projet d'automatisation du système douanier (SYDONIA WORLD)

Date de la soumission : 31 janvier 20011

Région : Caraïbes

Pays : Haïti

Type : Projet

Auteur : Clermont Ijoassin

Coordonnées : Ministère du Commerce (MCI), 8, rue Légitime, Champs de Mars, Port-au-Prince, Haïti.

Ministère de l'Economie et des Finances, 5, rue Charles Summer, Port-au-Prince, Haïti.

RESUME ANALYTIQUE

Questions traitées

- Automatisation des procédures douanières
- Reforme de la législation douanière
- Renforcement des capacités (formation)

Objectif général

- Le projet vise une Institution douanière performante, moderne, transparente et efficace.

Objectifs spécifiques

- Réduire le délai de dédouanement
- Produire les statistiques du commerce extérieur en temps réel
- Harmoniser les procédures

Mise en œuvre de SYDONIAWORLD

SYDONIAWORLD

Il s'agit d'une démarche initiée autour des années 2000. Elle a atteint son point culminant avec la mise en place de SYDONIAWORLD en juin 2008 au bureau de la douane de l'aéroport et en décembre 2008 au bureau de la douane du Port de Port-au-Prince, en mai 2009 dans des bureaux de province (Miragoane, St-Marc, Gonaïves, Cap-Haitien, Ouanaminthe, Belladere, Port-de-Paix). Ce nouvel outil de travail offre la possibilité à l'administration non seulement de fournir un service de qualité en temps réel (2hres pour les déclarations en circuit vert) mais aussi la possibilité de fournir des statistiques du commerce extérieur d'Haïti, d'assurer le contrôle et le suivi des opérations au niveau des bureaux de douane. Il rapproche Egalement l'administration de ses partenaires du commerce en les autorisant à introduire en ligne les manifestes et les déclarations 24/24 et 7/7. D'un autre cote, l'administration entend développer d'autres logiciels d'application pour une gestion rationnelle et efficace de ses services, notamment la gestion des ressources humaines, du budget, et des équipements.

SydoniaWorld est un logiciel qui traite tous les types de procédures douanières liées au commerce international : les manifestes, les déclarations en douane, le transit et la gestion des entrepôts. On accède à SydoniaWorld à travers le site Web de la douane (douane.gouv.ht)

Il permet :

- Le transfert et le traitement électronique des manifestes
- Le traitement électronique des déclarations
- Le paiement électronique
- La génération des statistiques et autres types d'information en temps réel
- L'harmonisation des procédures
- La réduction du délai de dédouanement.

Manifestes

Le transporteur transmet par internet le manifeste sur le serveur de la douane en format XML. Cette opération, comme d'ailleurs l'enregistrement des déclarations, peut se faire 24/24 et 7/7. Cette facilité fait gagner beaucoup de temps aux opérateurs.

Déclarations

L'importateur ou son représentant transmet par voie électronique sa déclaration à la douane. Si le système attribue le circuit vert à la déclaration, l'importateur liquide sa déclaration et imprime son bordereau de douane et se rend à la banque pour paiement. Dans ce cas, sans délai aucun, l'importateur peut disposer de sa marchandise.

Paiement électronique

Le SydoniaWorld permet le paiement électronique par virement bancaire ou par carte de crédit.

Production de statistiques

SydoniaWorld produit des rapports de statistiques standards en temps réel et des rapports spécifiques sur demande. Ces rapports couvrent tous les domaines d'activité de la douane et sont produits à partir des déclarations en douane.

Harmonisation des procédures

SydoniaWorld permet l'uniformisation des procédures douanières. Il est installé dans dix bureaux de douane :

- Douane du port de Port-au-Prince
- Douane de l'aéroport de Port-au-Prince
- Douane de Malpasse
- Douane de Ouanaminthe
- Douane de Belladère
- Cap-Haitien
- Port-de-Paix
- Miragoane
- ST-Marc
- Gonaïves

Réduction du délai de dédouanement

- SydoniaWorld réduit le temps de traitement des manifestes ;
- Le bordereau de douane peut être disponible immédiatement après son enregistrement par l'importateur ;
- Il élimine les délais liés aux multiples enregistrements, au transfert de dossiers, à la disponibilité des messagers...

Cellule d'assistance

La Douane offre une assistance aux opérateurs qui utilisent le système. Des fonctionnaires accessibles par téléphone ou par e-mail sont disponibles pour fournir toutes sortes d'informations liées à l'utilisation du système.

Reforme de la législation douanière

La mise en œuvre de SYDONIAWORLD a nécessité la refonte du code douanier de 1987. Un nouveau code a donc été élaboré qui intègre les recommandations de la Convention de Kyoto Révisée et les Règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ce nouveau code prend en compte également les points suivants :

- Documents électroniques (déclaration et manifeste).
- Valeur transactionnelle
- Possibilité pour l'importateur d'accomplir lui-même les formalités de dédouanement.

Renforcement des capacités

La mise en service du SYDONIAWORLD a nécessité une mise à niveau des compétences des cadres appelés à exploiter le système.

PROBLEMES RENCONTRES

- Disponibilités de matériels et équipements sur le marché local
- Contraintes d'ordre structurel au niveau des operateurs
- Disponibilité à temps des experts
- Procédures de passation de marchés

FACTEURS DE REUSSITE

- Bonne gestion du projet
- Appui du Ministère de tutelle
- Implication du secteur privé

RESULTATS OBTENUS

- Réduction du délai de dédouanement de 4 jours à 2 heures pour les déclarations en circuit vert
- Possibilité de pré-dédouanement pour les produits périssables
- Service de proximité pour la sous-traitance destinée à l'export
- Production en temps réel des statistiques du commerce extérieur
- Harmonisation des procédures au niveau de tous les bureaux de douane
- Dotation des bureaux régionaux de douane en équipements informatiques
- Passage du contrôle systématique au contrôle basé sur la gestion des risques

ENSEIGNEMENTS TIRES

- Importance de la coopération avec la CNUCED.
- L'impact de l'automatisation des procédures sur la performance de l'administration
- L'importance de la volonté politique dans la réussite d'un projet

CONCLUSION

La mise en œuvre du SYDONIAWORLD est actuellement terminée mais la douane haïtienne

continue à développer de nouveaux modules en vue d'accélérer davantage la procédure de dédouanement.

Pour la réalisation de ce projet, l'Administration Générale des Douanes a bénéficiée de l'appui technique de la CNUCED et de l'aide financière de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour la connexion Satellitaire.

L'expérience accumulée lors de la réalisation du projet va être utilisée dans le programme plus vaste de modernisation de l'Administration Générale des Douanes (AGD).